

CIMENTS ARTIFICIELS TUNISIENS (groupe [Schwich et Baizeau](#))

S.A., 1932.
Épisode précédent : [Chaux et ciments Thermes](#).

Ciments artificiels tunisiens (*Le Ciment*, juin 1932)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une usine de ciments artificiels. Le siège social est établi à Tunis, 11 *bis*, avenue de Carthage. Capital : 12 millions, en actions de 1.000 fr., sur lesquelles 2.000 ont été attribuées à la Société anonyme Tunisienne Industrielle en rémunération de l'apport d'un terrain d'une superficie de 16.417 mètres carrés.

Administrateurs : MM. Lucien Baizeau, président des Établissements Schwich et Baizeau, à Tunis ; Roger Baizeau, à Tunis ; Maron, directeur de la Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens, à Tunis ; Chevallier, président de la Société Lassalas, à Alger ; Lamarche, à Paris ; Savon, administrateur délégué de la Société commerciale tunisienne, à Paris ; Pierre Omessa, membre du Grand Conseil, à Tunis ; Martinier, administrateur délégué de l'Omnium immobilier tunisien, à Tunis ; et P. Wiriot, administrateur délégué de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.

Lafarge
Exercice 1934
(*Les Assemblées générales*, 1935, p. 1531)

Filiales et participations

Société des Ciments artificiels tunisiens :

Poursuivant notre politique de développement en Afrique du Nord, nous avons acheté une part importante du capital de cette affaire, qui dispose à Tunis d'une usine de Ciment artificiel entièrement moderne, susceptible de donner d'excellents résultats, lorsque la condition économique de la Tunisie se sera améliorée.

CHAUX ET CIMENTS DE LAFARGE ET DU TEIL
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 juin 1936)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

.....
Société des Ciments artificiels tunisiens. — Cette société a enregistré des résultats intéressants pour l'année 1935, malgré une situation encore un peu chaotique du

marché tunisien. Nous nous sommes efforcés, au cours des derniers mois, d'y mettre de l'ordre. Les bénéficiaires permettront la mise en distribution d'un dividende de 3 %.

.....

INCIDENTS ENTRE AGENTS DE POLICE ET GRÉVISTES PRES DE TUNIS

(*L'Écho d'Alger*, 3 août 1947)

(*Écho du Centre*, 4 août 1947)

Des incidents se sont produits samedi matin dans une cimenterie de Djebel Djelloud, près de Tunis, entre des grévistes des agents de police chargés d'assurer la liberté du travail du personnel ayant refusé de suivre le mouvement.

Les grévistes ayant fait usage de leurs armes, les agents de police ont riposté.

On compte six blessés du côté des manifestants et trois du côté du service d'ordre.

EN TUNISIE

la fièvre persiste

(*L'Intransigeant*, 8 août 1947)

TUNIS, 7 août (INTRAN). — Il ne faudrait pas penser que l'enterrement des victimes de l'échauffourée de Sfax, enterrement auquel assistait le leader nationaliste de l'U.G.T.T. Ferrat Hahed ait apaisé tous les esprits et que le calme soit devenu définitif. Le drame de Sfax date du 5 août. On révèle aujourd'hui qu'un autre incident s'était déroulé le 2 août près de Tunis, à la cimenterie de Djebel Djelloud, et que cet incident avait fait deux morts et deux blessés. La fièvre qui couvait et qui a atteint son maximum le 5 n'est pas encore tombée.

Car il ne faut pas se leurrer, la grève du 4 août a atteint son but et l'U.G.T.T. a réussi son épreuve de force. Pendant deux jours, Tunis a manqué de glace, de tramways ; dans la ville arabe, les ordures se sont amoncelées, les épiciers ont fermé leurs boutiques. Tunis était paralysée.

Que faire ? Il est certain que la constitution d'un « ministère » indigène, présidé par M. Mustapha Kaak, n'a pas donné satisfaction à une opinion préoccupée de ce qui se trame à Damas, à Londres ou au Caire. Les Tunisiens attendent d'autres réformes.

CIMENT ET CHAUX

(*Les Travaux*, 26 juin 1949)

« Les Ciments artificiels tunisiens » communiquent :

En raison du jeûne du Ramadan, l'horaire des livraisons des usines à ciment de Djebel-Djelloud et à chaux d'Hamam-Lif sera le suivant du 27 juin au 25 juillet : matin 6 heures à 12 heures.

Les usines seront fermées l'après-midi.

La construction n'est pas montée en flèche en 1950
mais elle se poursuit à un rythme régulier

C'est ce qui ressort de la production locale des matériaux
tels que le ciment, la chaux et les briques
(*Tunis Soir*, 26 avril 1951)

Si l'on se réfère aux chiffres de production des matériaux de construction, il apparaît, par rapport à l'an dernier, une égalité d'ensemble dont on peut conclure que la construction en général va bon train... mais pas plus vite que l'an passé.

Or, l'an passé, on notait tout de même une légère diminution par comparaison avec les années qui ont suivi la libération.

C'est que, d'une part, les matériaux ont considérablement augmenté de prix, notamment ceux que l'on importe, que les salaires ouvriers ont suivi une courbe normale, que la demande en logements neufs se ressent de toutes ces répercussions.

Cependant, les observateurs qui ont toutes les données de ce problème tunisien de la construction affichent un optimisme heureux.

C'est ainsi, apprenons-nous, que la cimenterie de Djebel-Djelloud a travaillé à son maximum de capacité et fourni près de 170.000 tonnes, ce qui s'est avéré insuffisant pour les besoins du pays. Sachant surtout les exigences de la construction des grands barrages, on comprend qu'il a fallu recourir à l'importation de ciment de France et de l'Etranger.

La mise en route des nouvelles installations et d'un troisième four permettra de porter à près de 300.000 tonnes la production annuelle de cette cimenterie.

La valeur approximative de la production du ciment tunisien — toujours soumis à l'homologation — a été de 653 millions de francs.

Par ailleurs, il est significatif de noter que la production de chaux hydraulique et de plâtre en augmentation de 10 pour cent sur l'an dernier, a pu satisfaire la demande locale.

Toutefois pour le plâtre, il convient de préciser que ce sont les stocks de l'an passé qui ont permis de répondre aux besoins plus grands de la clientèle tunisienne.

Pour les briques diverses, bien que l'on note une sensible augmentation de la production, on constate une baisse de la demande consécutive à la concurrence efficace des couvertures métalliques et toitures-terrasses.

Dans l'ensemble, la valeur de la production tunisienne des matériaux de construction s'est élevée à un milliard cent quarante six millions de francs.

Progrès léger sur 1949 mais que l'on doit enregistrer comme un signe favorable d'une reprise du bâtiment amorcée malgré les difficultés économiques que traverse le pays dans son ensemble.

E.N.

Publicité

(Travaux publics et bâtiment, journal général Algérie Maroc Tunisie, 28 juillet 1951)

Les CEMENTS ARTIFICIELS TUNISIENS
Société anonyme au capital de 294 millions de frs
Siège social : 68, rue du Portugal — TUNIS
Téléphone : 58.01 à 58.20

**CIMENT KARROUBA
CHAUX THERMES**

USINES : à ciment, Djebel-Djelloud -- Tél. : 93.72
à chaux, Hammam-Lif — Téléphone : 6

Ciment Karrouba
Chaux Thermes
Usine à ciment, Djebel-Djelloud
Usine à chaux, Hammam-Mif

S.E.R.E.P.T.
Prospections pétrolières du Cap-Bon aux Chotts
(*La Dépêche tunisienne*, 24 novembre 1951)

.....
Nous avons annoncé déjà que cette exploitation consisterait dans l'adduction par pipe-line du gaz jusqu'à Tunis où il serait utilisé d'abord pour les usages domestiques, si la richesse du gisement l'autorisait, pour l'alimentation de certaines industries (centrale de La Goulette en premier lieu, cimenterie de Djebel-Djelloud ensuite).

AVIS
(*Tunis Soir*, 12 septembre 1952)

Les bureaux des Ciments Artificiels Tunisiens seront transférés du 68. rue de Portugal, au 47, RUE DE PORTUGAL, à TUNIS (Escalier B - 3^e étage) à partir du mardi 16 septembre 1952, à 7 heures.

Les nouveaux numéros de téléphone sont les suivants : 74.24 - 74.25 - 74.26

LES CIMENTS ARTIFICIELS TUNISIENS
(Revue de la Défense nationale, décembre 1953)

ont hérité de la Société des Chaux et Ciments Thermes, une usine à chaux moderne située à Hammam-Lif, grande banlieue de Tunis, et susceptible de fabriquer 40.000 tonnes annuelles de chaux hydraulique couvrant la moitié des besoins du marché local.

Dirigés par des jeunes, ils ont créé en 1933, aux portes de Tunis, à Djebel-Djelloud, une usine à ciment qui, très rapidement, est devenue une des plus puissantes industries de Tunisie.

Située au nœud des communications terrestres tunisiennes et à proximité des ports de Tunis et de La Goulette, elle jouit d'une situation privilégiée pour l'alimentation du marché local et pour l'exportation.

Dotée d'un matériel ultra moderne d'une puissance et d'une technicité exceptionnelle, l'usine de Djebel-Djelloud a, en vingt ans, décuplé sa production qui est passée de 35.000 tonnes en 1933 à 350.000 tonnes en 1953.

Ses produits contrôlés dans des laboratoires munis de tous les perfectionnements modernes sont de classe internationale et concurrencent victorieusement tous les produits similaires sur les marchés étrangers.

LA TUNISIE ,
in *Économie et politique*, « La France et les trusts », n° 5/6, 1954)

Parmi les entreprises industrielles, on peut citer les « Ciments Artificiels Tunisiens », filiale ¹ des Ciments de Lafarge et du Teil, à Bizerte, qui produisent la presque totalité du ciment.

Who's who, 1979 :

GOUNOT (Albert, Marie, Louis), ingénieur. Né le 12 août 1922 à Neuville-sur-Ain (Ain). Fils d'Emmanuel Gounot, avocat et professeur de droit, et de M^{me}, née Anna Pey. Mar. le 28 juin 1947 à M^{lle} Marthe Confavreux (4 enf. : Xavier, Mireille, Chantal, Denys). Études : Institution Sainte-Marie à Saint-Chamond, Lycée du Parc à Lyon, École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne. Dipl. : ingénieur civil des mines. Carr. : ingénieur à la Société chimique de Gerland (1947), aux Éts Bost frères (1950) à Laissey, à la Compagnie générale d'électricité (1957) à Delle, [directeur général adjoint des Ciments artificiels tunisiens \(1959\)](#), directeur de l'usine des Aciéries du Nord à Cannes (1962), directeur d'usine de la Société nouvelle des ateliers de Vénissieux (filiale de la Régie Renault) à Lyon (1967), chef de contrats des usines étrangères (1971-1973) à la Régie nationale des usines Renault, au siège de cette société, directeur industriel Renault à l'usine turque Oyak-Renault* à Bursa (depuis 1973). Sport : voile. Adr. : prof., Usine Oyak-Renault, Bursa (Turquie).

Léon Dubois, Lafarge-Coppée, 150 ans d'industrie : une mémoire pour demain (1988) :

¹ Participation minoritaire.

Aux Ciments Artificiels Tunisiens, Schwich et Baizeau, qui détient deux fois plus d'actions que Lafarge, exerce, jusqu'en Oranie, des pressions sur les produits de son partenaire.

Le tonnage total produit par Lafarge dans le Maghreb, y compris celui des Ciments artificiels tunisiens, est de 1.600.000 tonnes, soit 85 % de celui de la société mère en France et 35 % de celui du Groupe.
